# **ANNEXE**

-----

# **TEXTE BOITE**

### PARKAN COLLIER DIMPYLATE POUR CHATS

Efficace jusqu'à 120 jours.

# Espèces cibles :

Chats

# Indications d'utilisation:

Affections à parasites sensibles au dimpylate.

# Chez les chats:

- Elimination des puces et des tiques.
- Prévention des nouvelles infestations pendant une période de 4 mois pour les puces et de 3 mois pour les tiques

# **Contre-indications:**

Ne pas appliquer sur les chatons de moins de 3 mois.

Ne pas utiliser sur un animal malade ou convalescent ou présentant des lésions cutanées.

# Posologie et voie d'administration :

Usage externe : un collier par animal. Ajuster la longueur du collier de manière à pouvoir passer un doigt entre le cou et le collier.

Couper le bout de collier en excès.

# Utilisation en cas de gestation et de lactation :

L'utilisation de cette spécialité chez la chatte en gestation ou allaitante est déconseillée.

# Interactions médicamenteuses :

Ne pas utiliser d'autres insecticides organophosphorés sur l'animal tant que celui-ci porte le collier.

# Surdosage:

Les principaux symptômes observés lors d'une intoxication accidentelle par les insecticides organophosphorés sont une hypersalivation, une diarrhée, un encombrement bronchique, des tremblements et des convulsions. Le traitement d'une intoxication accidentelle repose essentiellement sur l'administration de sulfate d'atropine.

# Effets indésirables :

Une irritation peut apparaître au niveau du cou de l'animal du fait du port du collier. Dans ce cas, ôter le collier jusqu'à disparition des symptômes.

En cas d'effets indésirables, principalement tremblements, hypersalivation, anorexie, léthargie et mydriase, le traitement est symptomatique et éliminatoire.

# Mise en garde particulière :

Enlever le collier dès les premiers signes d'intolérance.

# Précautions d'emploi :

# Précautions particulières d'emploi chez les animaux :

Enlever le collier si le chat est lavé et le remettre lorsque le poil est sec. L'efficacité du collier peut être réduite si le poil est mouillé de façon répétée et significative (pluie, bain). Dans ce cas, le collier doit être changé plus précocement. La fixation d'une

tique reste possible. Par conséquent, la transmission de maladies infectieuses par ce parasite ne peut être totalement exclue si les conditions sont défavorables.

USAGE EXTERNE - NE PAS AVALER.

# Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux :

Se laver les mains après avoir fixé le collier autour du cou de l'animal.

Ne pas fumer, boire ou manger pendant la pose du collier.

Eviter le contact avec la peau.

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Ne pas laisser les enfants jouer avec le collier.

# Précautions de conservation :

A conserver dans le conditionnement d'origine.

Ne pas conserver à une température supérieure à 30°C.

# Précautions à prendre lors de l'élimination de médicaments non utilisés ou de déchets:

Le dimpylate est toxique pour les organismes aquatiques. Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

# Composition:

Substance active: Dimpylate 2,1g, excipients qsp 14g.

# AMM n° FR/V/6923845 1/2004

Boîte de 1 sachet de 1 collier médicamenteux de 14g.

<Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché > :

BEAPHAR s.a.s. – 2 Allée Vivaldi, Le San Giorgio - 06800 Cagnes sur mer - France.

<Fabricant responsable de la libération des lots:>:

Fabricant : BEAPHAR B.V., Aakstraat 8, 8102 **HH** Raalte - Pays-Bas. Libération : BEAPHAR B.V., Oude Linderteseweg 9, 8102 **EV** Raalte - Pays-Bas.

<Représentants locaux> <et coordonnées pour notifier les effets indésirables présumés>: Laboratoires Omega Pharma - 20 rue André Gide — 92321 Chatillon Cedex - FRANCE

-----

# Usage vétérinaire

-----

Triman+ Tri-info

Exp.D:

N de lot:

Code:

GTIN / Datamatrix:

# DOSSIER: FR/V/6923845 1/2004 CHAT PRINT PARKAN COLLIER DIMPYLATE POUR CHATS Batch n°: ExpD: